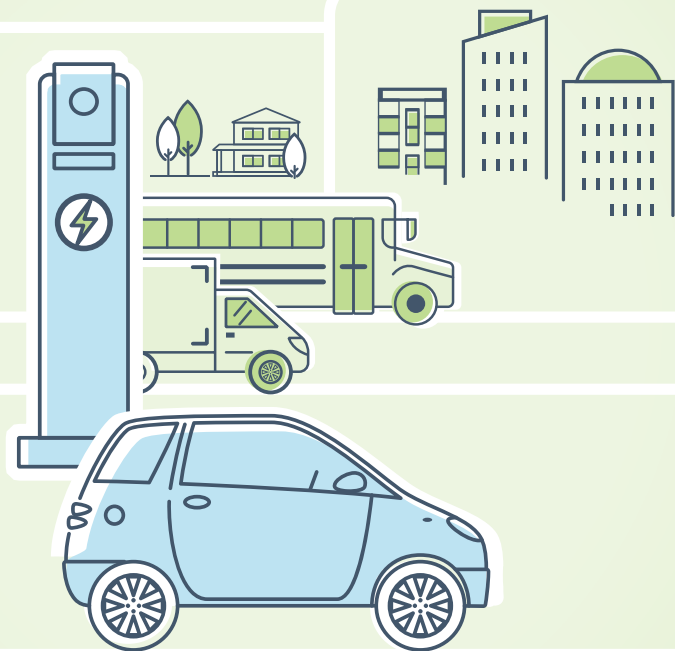




## STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LA RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

En route vers un avenir électrique



### Vision 2030

En 2030, le Québec possède des infrastructures de recharge parmi les plus fiables en Amérique du Nord. Le réseau est structuré, facile d'utilisation et répond aux besoins de tous les utilisateurs sur l'ensemble du territoire, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs d'électrification des transports de façon intégrée et dans une perspective de long terme.



### En route vers un avenir électrique

Les cibles adoptées par le gouvernement du Québec sont ambitieuses. Il importe d'exercer un leadership rassembleur pour offrir des solutions de recharge qui tiennent compte de tous les besoins des électromobilistes. La Stratégie vise à déployer des infrastructures de recharge adéquates dans le but de suivre le rythme accéléré de l'adoption des véhicules électriques sur l'ensemble du territoire québécois. Pour ce faire, le gouvernement du Québec se dote d'un plan évolutif qui compte sur la participation active des entreprises québécoises de ce secteur en pleine effervescence, des municipalités et d'Hydro-Québec.

### Des cibles adaptées au contexte québécois

- En 2030, 35 % des places de stationnement dans les bâtiments multilogements seront adaptées pour permettre l'installation de bornes de recharge, ce qui représentera 600 000 places de stationnement.
- En 2030, le Québec disposera d'un total de 6 700 bornes de recharge rapide publiques et de 110 000 bornes de recharge publiques de niveau 2.

### Des investissements importants pour l'économie verte du Québec

- 514 M\$ seront investis sur la période 2023-2028 pour la réalisation des mesures de la Stratégie.
- Les mesures sont financées par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC).

## Une approche, trois axes

La Stratégie propose un plan structuré et cohérent qui abordera les principaux défis engendrés par l'électrification massive des véhicules. L'approche retenue repose sur trois grands axes qui constitueront les fondements des efforts gouvernementaux en matière de recharge.

**1. LE DÉPLOIEMENT DE LA RECHARGE :** Les infrastructures de recharge au Québec devront répondre aux besoins de tous les utilisateurs sur l'ensemble du territoire. Les mesures prévues dans le soutien au déploiement prendront la forme de programmes d'aide financière, de projets pilotes ou de projets d'innovation.

**2. L'APPUI À L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES :** Les occasions d'affaires et de nouveaux créneaux de commercialisation et d'innovation seront multipliés. Les mesures prévues pour créer un environnement d'affaires favorable misent sur la sensibilisation, la formation, l'acquisition de connaissances, la réglementation et la collaboration avec les acteurs clés.

**3. LA GOUVERNANCE :** Les divers enjeux entourant la recharge étant nombreux et interreliés, les initiatives à mettre en place devront être orchestrées, et le respect des mesures, évalué sur une base récurrente. Pour assurer un développement efficient, coordonné et intégré de la recharge au Québec, trois acteurs joueront un rôle clé dans le déploiement des infrastructures de recharge : le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et les municipalités.



## Des mesures phares pour relever des défis de taille



### AXE 1 LE DÉPLOIEMENT DE LA RECHARGE

- Mettre en place une nouvelle offre d'aide financière pour la mise à niveau des infrastructures électriques dans des bâtiments multilogements existants de cinq logements et plus
- Mettre en place un projet pilote pour les « orphelins de recharge<sup>1</sup> »
- Accélérer le déploiement de bornes de recharge publiques BRCC (bornes de recharge à courant continu) et de niveau 2
- Accélérer l'implantation de la recharge publique pour le transport lourd le long des principaux axes routiers
- Soutenir le déploiement des bornes de recharge dans le secteur du tourisme

1. Orphelins de recharge : Électromobilistes sans accès à la recharge à leur lieu de résidence.



## AXE 2

### L'ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES

- Développer les outils légaux et réglementaires pour accélérer et encadrer le déploiement des bornes de recharge
- Participer aux travaux visant le développement d'une norme pour encadrer le déploiement sécuritaire, durable et coordonné des bornes de recharge publiques

## AXE 3

### LA GOUVERNANCE

- Assurer un déploiement efficient et coordonné des infrastructures de recharge

#### Une Stratégie fondée sur des bases solides

- Elle place les utilisateurs au cœur de ses actions.
- Elle tient compte des enjeux de main-d'œuvre, de l'évolution technologique et de la gestion optimale de l'énergie.
- Elle est structurée et coordonnée dans une perspective à long terme.
- Elle est évolutive et les mesures qu'elle propose feront l'objet de mises à jour dans le cadre des plans de mise en œuvre (PMO) du Plan pour une économie verte 2030.
- Elle encourage l'innovation et stimule l'emploi.
- Elle met à profit le talent et les compétences des entreprises d'ici.
- Elle porte une attention particulière aux orphelins de recharge.
- Elle résulte d'une démarche rigoureuse d'analyse et de modélisation.
- Elle établit des rôles clairement définis pour les acteurs clés gouvernementaux.